

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental de
l'Ariège (09)
Hôtel du Département
5 - 7 rue du Cap de la Ville
09001 FOIX CEDEX

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental de l'Ariège

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 22090001300016

Code postal / Ville : 09000 FOIX

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2023ED345

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des Marchés Publics - Mail : smarches@ariege.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Capacité économique et financière : Se référer à l'article 5 du règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles : Se référer à l'article 5 du règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 20 octobre 2023 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : -Prix des prestations : 60%

-Valeur technique : 40%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Collecte et valorisation des biodéchets des Collèges et de la Légumerie Départementale

Classification CPV : 90511000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le délai d'exécution est fixé à 19 mois selon un calendrier d'exécution, reconductible de manière tacite 1 fois pour une période de 12 mois.

La description des prestations et leurs spécifications techniques sont définies à l'article 20 du CCP.

Lieu principal d'exécution : Département Ariège

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Se référer à l'article 2.7 "visite des lieux d'exécution du marché" du règlement de la consultation

Autres informations complémentaires :

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de négocier sur tout ou partie de l'offre avec l'ensemble des candidats.

Date d'envoi du présent avis

26 septembre 2023